

**CONSEIL COMMUNAL  
GLAND**

## **Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 19 mars 2015**

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

### **LE CONSEIL COMMUNAL**

- vu le préavis municipal N° 78 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection de la route de Nyon et la création d'un nouveau trottoir au lieu-dit «En Vertelin»
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### **décide**

- I. - d'accorder le crédit de CHF 304'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 304'000.-;
- III. - de donner à la Municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec le projet.

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:*

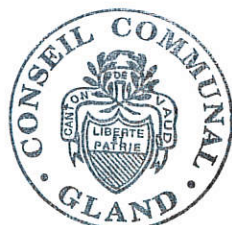
*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:



Maurizio Di Felice



La secrétaire:



Mireille Tacheron